



Une nouvelle occasion de faire le plein d'économies pour les habitants de Franche Comté !

Alors qu'avec la vague de froid et la hausse des prix du pétrole, la facture de fioul des consommateurs de Franche Comté a bondi cet hiver, l'UFC-Que Choisir de Franche Comté ouvre la deuxième période d'achat groupé dans le cadre de la campagne « choisir son fioul » pour permettre aux ménages de faire baisser les prix.

Alors que le prix du fioul domestique est reparti à la hausse (+ 22 % entre septembre 2016 et janvier 2017)⁽¹⁾ soit de + 15 centimes d'€/l (+150 € pour 1 000 litres), l'UFC-Que Choisir entend alléger la facture des Francs Comtois chauffés au fioul. En effet, regroupés, les consommateurs mutualisent les coûts et obtiennent un tarif plus avantageux.

Comme pour les périodes précédentes, l'inscription à l'opération est gratuite, sans engagement, et se fait via le site www.choisirsonfioul.fr⁽²⁾. Elle permet de recevoir une offre personnalisée sur la base de l'offre lauréate qui résultera des appels d'offres lancés aux différents distributeurs locaux participants (petite et moyenne entreprise, grande distribution, groupes pétroliers).

Les **Francs Comtois** peuvent s'inscrire jusqu'au 10 mars 2017 midi. L'offre lauréate sera dévoilée aux inscrits le 10 mars au soir. Ils auront alors jusqu'au lundi 13 mars midi pour accepter ou refuser cette offre.

Les prochaines périodes de campagne « choisir son fioul » sont :

- du 5 au 16 juin 2017 midi, l'offre lauréate étant dévoilée le 16 juin au soir
- du 11 au 22 septembre 2017 midi, l'offre lauréate de cette dernière période étant dévoilée le 22 septembre au soir.

Pour rappel, le principe est toujours le même : 15 jours pour l'inscription. Les inscrits reçoivent ensuite leur offre personnalisée le soir de l'enchère inversée organisée entre les distributeurs participants et 72 heures pour décider d'y souscrire ou non. En cas de souscription, la livraison du fioul doit intervenir dans un délai maximum de 15 jours. Indépendance oblige, pour couvrir les frais d'organisation de la campagne, une participation de 5 € TTC sera demandée aux seuls consommateurs souscripteurs à l'offre personnalisée.

L'UFC-Que Choisir de **Franche Comté** invite donc les ménages chauffés au fioul à répondre à l'appel du «soyons plus pour payer moins», et les distributeurs locaux à participer à l'appel d'offres. Rendez-vous sur www.choisirsonfioul.fr

(1) Calcul à partir des prix de vente moyens mensuels nationaux (TTC) du fioul domestique, pour 2000 l. Données de la DIREM/DGEC : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Prix-de-vente-moyens-des,10724.html>

(2) Les consommateurs n'ayant pas Internet peuvent s'inscrire par téléphone au 09.75.18.02.38 (prix d'un appel local). Du lundi au vendredi : 8h30 à 17h30 - samedi : 9h à 12h